

LE TAMBOUR

JUIN 2023 - N°73



© Chantal CHERPRENET-QUINTIN

édito

Chers Clavetaises et Clavetais,

Enfin la voilà, « l'Arlésienne », celle que nous attendions depuis 30 ans ! Une promesse de campagne que je porte depuis 2014 ! Merci à la famille qui nous a vendu les terrains et merci à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle qui nous a financé tous les travaux dont le ralentisseur à l'entrée du village devant la boulangerie - **Cette voie douce, cyclable et piétonne entre Clavette et La Jarrrie**, construite le long de la route D108 et ses 15.000 véhicules jour, est rehaussée au niveau de l'espace agricole donc protégée, replantée d'arbres de chaque côté. Elle passe pour l'instant derrière les maisons de Croix-Fort (Chemin du Bernage) en attendant la création des trottoirs et cheminements prévus l'année prochaine pour tous les habitants de Croix-Fort - C'est un axe essentiel entre les communes, vers les commerces, les médecins, la pharmacie, les services, la zone artisanale de Croix-Fort, la gare TER de La Jarrrie et le collège qui héberge 57 enfants de Clavette.

Elle signe aussi l'augmentation des piétons et des cyclistes dans Clavette tous les jours, pour autre chose que la promenade du week-end... **Parce que c'est cela aussi l'esprit village, un village vivant !**

C'est une liaison structurante utile, directe, rapide, sécurisée, pour tous ceux parmi nous qui souhaitent laisser la voiture au garage, une liaison domicile-travail vertueuse, sportive et économe en « carbone », surtout au prix des carburants ! Manque maintenant le tronçon direct Clavette/Saint Rogatien également le long de la D108 pour les nombreux salariés de Périgny et La Rochelle qui attendent le même type de liaison directe et en toute sécurité.

Et comme tout arrive enfin, en même temps ont aussi commencé : les travaux de La Renaudière, l'acquisition foncière à l'arrière de l'école d'un terrain de 3200 m² pour ouvrir le plus rapidement possible un accès sécurisé à l'école déconnecté de la D108, la réhabilitation du château (ex. Korian), un ralentisseur pour accessibilité et mini parvis à l'église sur la D203, conçu de manière à permettre aux gros véhicules de passer malgré l'étroitesse de la rue du Moulin (5.50m en moyenne), la Charte Paysagère et Environnementale, l'arrivée de zones de protection du captage d'eau potable de Clavette aux Mortiers, une acquisition au Chapitre pour une nouvelle pompe de relevage plus moderne et, un aménagement (petit parc, banc...) vers notre espace rural pour les joggeurs de plus en plus nombreux...

Et je ne parle pas des projets en gestation mais seulement de ce qui est engagé financièrement pour cette année 2023.

Bref, une équipe « aux taquets », qui ne s'ennuie pas, dans le respect de chacun et de chacune !

Ce mandat est réellement un beau mandat, agréable, respectueux, actif, collaboratif, qui avance dans la bonne humeur et surtout dans l'intérêt de notre beau village. Merci à toutes et tous !

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette
maire@mairie-clavette.fr



Sommaire

- Édito p. 2
- Vie communale p. 3
- Vie associative communale p.9
- Culture & patrimoine p. 10
- Expression libre p. 12
- Vie extra-communale p. 13
- Infos pratiques & commerciales p. 14
- Agenda p. 16



Budget prévisionnel 2023

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes.

Budget global prévisionnel 2023 toutes sections confondues : 2 281 025 €

Dont :

- 1 379 620 € en dépenses de fonctionnement
- 757 786 € en dépenses d'équipement (investissement)
- 146 620 € dédiés au remboursement de la dette, aux subventions d'équipement versées, aux participations et créances et aux dépenses imprévues...



Administration générale et services à la population

Fonctionnement : 654 769 €

Dont salaires : 154 455 €

Bibliothèque : 2 350 €

Frais de missions élus : 62 550 €

Investissement : 136 313 €



Cimetière

Fonctionnement : 1070 €

Investissement : 5 000 €



Services techniques et espaces verts

Fonctionnement : 165 000 €

Dont salaires : 121 370 €

Investissement : 76 500 €



Bâtiments municipaux*

Fonctionnement : 73 400 €

Investissement : 3 000 €



École

Fonctionnement : 36 080 €

Périscolaire : 286 170 €

Dont salaires : 191 056 €

Investissement : 378 700 €



Voirie

Fonctionnement : 98 231 €

Investissement : 301 892 €

*hors école

Mesures de sobriété énergétique 2023 :

- Extinction de l'éclairage public de 22h00 à 6h30, du lundi au vendredi et de 22h00 à 7h30 les samedis et dimanches, avec modification des luminaires remplacés par des LED
- Mise en place d'une charte paysagère et environnementale avec participation citoyenne
- Création de voies cyclables
- Travaux d'isolation et d'économie d'énergie dans les bâtiments municipaux et pose de capteurs CO2
- Plantations d'arbres comme première étape de la désartificialisation
- Désembouage du réseau de chauffage

Présentation comptable détaillée sur www.clavette.fr ou en **mairie sur RDV**.

Audrey DENIMAL-FLEURY
Secrétaire générale

Brèves de travaux

Clos de La Renaudière

Les travaux de viabilisation provisoire sont achevés, après un arrêt de plusieurs semaines dû à un défaut d'approvisionnement des câbles par Enedis.

Le marché de construction des cellules commerciales ainsi que des différents appartements est toujours en cours de négociation entre le promoteur (EDEN PROMOTION) et les entreprises de construction.

Les 5 terrains en construction libre ont été vendus et 4 permis de construire ont déjà été déposés et instruits.



Passages communaux

Les bornes d'éclairage reliant le chemin des Billettes à l'impasse des Tournesols ont été remplacées. De même pour celles situées dans les cheminements entre la rue des Acacias et le terrain multisports.



Chemin des Billettes et site de l'ex maison de convalescence Korian

La phase des plantations est achevée. Les talus et zones enherbées seront traités cet automne. Les aménagements des entrées et sorties au droit de l'ancien parking et au droit des bâtiments sont prévus d'être rénovés par la société de promotion (MAO IMMO) courant 2024.



École Pierre Perret

Création d'une fresque sur le mur Ouest de la cour de récréation par les enfants de l'école, encadrés bénévolement par Cécile OLLICHON et Mickaël GRACA, parents d'élèves.

Dans le cadre des économies d'énergies et de la maintenance de la chaufferie, la totalité du réseau a été nettoyée et purgée de ses boues. Montant des travaux : 7 000€ (100% à charge de la commune)



Liaison cyclable CLAVETTE – LA JARRIE

Les travaux sont achevés dans la phase préliminaire : revêtement définitif sur la partie entre la boulangerie et l'entrée de Croix-Fort et piste provisoire contournant Croix-Fort par le chemin du Bernage.

Cela a permis la modification de l'îlot de protection du passage piétons et l'adjonction d'un plateau ralentisseur afin d'assurer une meilleure protection de la traversée de la D108 par les piétons et les cyclistes.

Nous rappelons que le tracé définitif ainsi que l'éclairage seront mis en place lors des travaux d'aménagement prévus avec la traversée de Croix-Fort.

Ces travaux réalisés conjointement par l'Agglo et le Département sont pris en charge intégralement (hors achat des terrains) par l'Agglo dans le cadre de son action pour l'aménagement, la mobilité et les transports.



Chemin du chapitre

L'Agglo ayant acquis les terrains nécessaires à la rénovation de la station de relevage des eaux usées, une partie de ces terrains a été revendue à la commune (parcelle YB202 d'une superficie de 1134m², comprenant un bâtiment en ruines, au prix de 700€). Une autre parcelle (YB201) sera mise à disposition en contrepartie d'un projet de plantations conforme au PLU.

Ces terrains ne sont pas constructibles car ils sont situés en zone agricole et à proximité d'une ligne aérienne Très Haute Tension.



Xavier LANNELONGUE
adjoint délégué à la voirie
et aux bâtiments publics

Place du 19 Mars 1962

Fin 2022, un nouveau poste de transformation a été implanté devant la zone de stockage des déchets verts du cimetière. Ce poste de distribution public permettra dans peu de temps l'effacement d'une grande partie de la ligne aérienne Haute Tension au nord de la commune. Ces travaux sont entièrement pris en charge par Enedis.



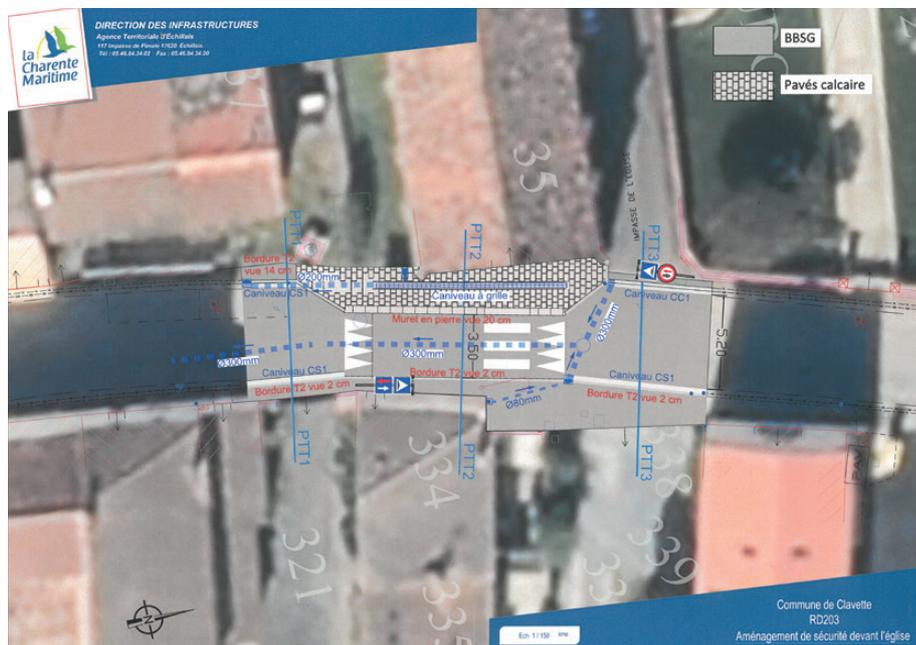


Aménagement accessibilité devant l'église et son plateau ralentisseur

Rue du Moulin – 1^{ère} esquisse – Délai 2023-2024

Un projet de plateau pour l'accèsion PMR de l'église a été mis à l'étude par le Département. Ce projet fait partie des obligations des communes pour l'accès aux Établissements Revenant du Public (montant estimé : 56 000€ dont 50% à la charge de la commune). Le but étant de faciliter et de protéger l'entrée à ce bâtiment public par la création d'un petit parvis bas malgré le manque de largeur de la rue du Moulin (5,50 m), pour permettre aux véhicules larges de passer sur la D203.

Xavier LANNELONGUE,
adjoint délégué à la voirie et aux bâtiments publics



Ecole de Clavette - Acquisition en cours et promesse de campagne

Pour faire suite à un accord entre la famille Rousseau et la Mairie de Clavette, nous avons mis au budget d'investissement cette année 2023 un montant de 320.000 euros. Cette somme correspond au montant d'acquisition d'un terrain de 3.198 m² (frais de notaire inclus) au nord de l'école Pierre Perret – Ce terrain qui donne sur la ruelle de la Garenne est accessible par le chemin des Ecoliers – Il va enfin nous permettre de déconnecter l'accès de l'école de la D108 (rue du Grand Chemin). Il soulagera les parents, les enfants et la commune des inconvénients et risques liés aux 15.000 véhicules/jour. Il permettra la création d'un grand parking de dépose minute et un agrandissement de l'école pour faire face aux besoins

identifiés. Surtout, il permettra la mise en œuvre de tout un programme d'énergies renouvelables (géothermie, photovoltaïque, pompe à chaleur...) en remplacement de la chaudière gaz qui alimente la mairie et l'école.

Dès la signature de la promesse de vente - Nous espérons rapidement, selon les notaires - une commission spécialisée d'élus Femmes et Hommes supervisés par Nathalie CONIL, adjointe aux affaires scolaires, sera créée. Cette commission issue du Conseil Municipal va travailler avec les services du Département, le Centre d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de La Rochelle et l'Agglomération. Seront associés et consultés régulièrement

les enseignants, les enfants et l'Association des Parents d'Élèves.

Le projet permettra aussi (à termes) l'ouverture de nouveaux bâtiments, d'un préau suffisant et d'une cour de récréation désartificialisée et inclusive (non genrée, adaptée aux handicaps et aux différentes personnalités et âges des enfants).

Ne rêvons pas : compte tenu de sa complexité et de son ampleur y compris financière, le projet de la nouvelle école sera séquencé sur plusieurs années.

Nous remercions la famille Rousseau pour leur coopération.

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette

Aménagement de Croix-Fort – 1^{ère} esquisse – Délai 2024-2025



Mobilités et aménagements Clavette-La Jarrie

Le premier tronçon d'une vaste liaison structurante s'est ouvert officiellement le samedi 13 mai. Cette voie mixte piétonne et cyclable vers La Jarrie est aussi un cordon ombilical plaisant, arboré, le long de l'espace agricole et de la D108, beaucoup plus direct que les chemins ruraux et sécurisé.

Qu'est-ce qu'une liaison structurante ?

Une réponse aux enjeux climatiques, aux économies d'énergies (particulièrement les carburants) ; une souplesse de déplacements à toute heure proches de la nature...

En même temps **elle génère des ouvrages de sécurité** comme le plateau ralentisseur à l'entrée de Clavette devant la boulangerie ou au niveau de la Place du Pressoir : ont été marquées au sol des voies pour vélos dans la commune, en circulation apaisée...

C'est surtout le moyen **de raccorder notre beau village de Clavette aux lieux utiles** pour tous nos habitants, l'accès aux courses alimentaires et autres achats, au domicile/travail, à la zone artisanale de Croix-Fort et ses services, au domicile/lieux éducatifs (écoles spécialisées, collège, lycée, stages, formations professionnelles, Pôle Emploi, clubs sportifs...), accès au TER entre Niort et La Rochelle, aux médecins et pharmacie, etc.

Et ce n'est que le début ! Les autres tronçons structurants à venir, déclarés d'utilité publique :

La continuité de cette voie le long de Croix-Fort, autour du rond-point du château d'eau jusqu'à la zone artisanale, dans La Jarrie et jusqu'à la gare de TER et donc jusqu'à Croix-Chapeau.

Le trajet Clavette-Saint Rogatien le long de la D108 sera dans le même esprit. Cet axe ouvrira le chemin vers Périgny et La Rochelle. En vélo électrique c'est à la portée de tout le monde. Avec la ligne de bus N°8 au départ de Saint Rogatien et une fréquence toutes les 20 minutes toute la journée ce sera aussi une alternative facile par les transports en commun (un abri vélos sécurisé sera construit avec ce trajet).

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette



Villes et Villages où il fait bon vivre – Clavette N°2 Départemental

Une bonne surprise : Clavette est au classement du palmarès 2023 des villes et villages de France où il fait bon vivre ! Dans la catégorie des villages de 500 à 2.000 habitants en Charente-Maritime, nous obtenons la **2^e position départementale sur 197 villages présélectionnés.**

La démarche est directe, on ne postule pas - Chaque commune est analysée sur **198 critères** répartis dans **10 catégories** : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, protection de l'environnement, éducation, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière...

Ce label créé en 2017, via une association, a pour objectif de promouvoir les villes et villages où il fait bon vivre, c'est-à-dire les territoires dont l'action est la plus équilibrée entre les différentes attentes des français et françaises - Il sert à récompenser les communes ayant obtenues les meilleurs résultats. Il constitue un cercle fermé de territoires distingués chaque année sur les 34 820 communes de France métropolitaine, qui, grâce à leurs excellences dans les thématiques importantes aux Français, sont mises en avant.

+ d'infos sur
villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette





Résidence « château de Clavette »

Le projet s'inscrit dans une démarche durable par la reconversion et la préservation d'espaces existants : restaurer et mettre en valeur le château et les constructions anciennes.

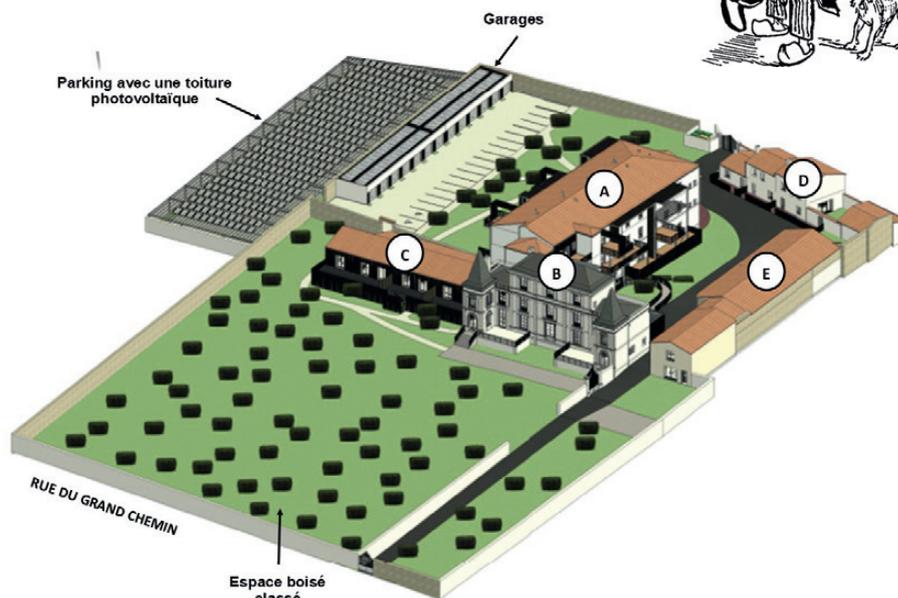
Le permis de construire a été déposé le 9 août 2022 et accepté le 19 décembre de la même année.

33 logements seront créés sur 5 bâtiments (surface habitable : 2 500 m²) :

- Bâtiment A : 1172,81 m²
- Bâtiment B : 385,02 m²
- Bâtiment C : 219,15 m²
- Bâtiment D : 151,57 m²
- Bâtiment E : 571,05 m²

Espaces verts : 6080 m² d'espaces verts protégés, dont le parc en espace boisé classé.

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette



Cimetière de Clavette

Nous le savons bien, enfants, nous aimons toujours aller à un moment ou à un autre jouer ou flâner dans un cimetière. Curiosité, méconnaissance, lieu isolé, donne parfois envie de faire du « deal » ou autres erreurs en toute discrétion. Le cimetière est une enceinte fermée et tranquille... Enceinte fermée certes mais avec une seule entrée et donc une seule sortie donc aussi un piège !

Le piège s'est refermé récemment sur 2 enfants de 10 ans et demi et 11 ans. A un âge où le décès d'un proche est encore non seulement inconnu mais inimaginable, où l'écran est roi avec des jeux vidéo et des programmes télé sur les guerres, dont les âges minimums ne sont pas toujours respectés, la marge de bêtises est grande...

Si, à l'occasion de vos passages au cimetière pour vous recueillir sur

les tombes de vos proches, vous avez constaté des anomalies et un peu de casse, n'hésitez pas à nous contacter en mairie de Clavette. Nous vous donnerons la marche à suivre. Les parents de ces 2 enfants vous expriment tous leurs regrets...

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette

Charte environnementale et paysagère de Clavette

« Le paysage est un capital fragile, sensible et précieux, à la fois pour les habitants comme pour le territoire ».

Dans le cadre de l'aménagement de son territoire, la commune a souhaité mettre en valeur le volet paysager par l'élaboration de ce document. C'est pourquoi l'Atelier de l'Empreinte, spécialisé dans les études et aménagements paysagers, a été missionné pour lancer l'élaboration de la Charte.

L'Atelier de l'Empreinte propose d'amener une dimension de qualité à la réflexion sur l'espace, au travers des thèmes du paysage et de l'environnement, des pratiques des lieux, nourrie d'aller-retours entre les différents acteurs du territoire.

Voici les étapes clés :

- 1. Analyse et diagnostic communal :** il s'agit de réaliser un diagnostic du paysage pour identifier les caractéristiques, les atouts et les faiblesses du territoire. « Les entrées du village, centre-bourg, les hameaux et leurs espaces publics, les zones à urbaniser (habitat), les cheminements doux ».
- 2. Diagnostic :** à l'issue du recueil des données et du travail de terrain, il conviendra collectivement de définir les objectifs à atteindre en termes de préservation, de valorisation, de plantation et de gestion du paysage.
- 3. Identification des enjeux :** il s'agit de définir les principes et les règles du paysage, en prenant en compte les attentes des différents acteurs. « Des déambulations quartier par quartier avec les clavetais et une rencontre avec les élèves de l'école Pierre Perret ».
- 4. Validation de la charte :** la charte paysagère doit être validée par toutes et tous (élus, associations, habitants, etc.) pour garantir son appropriation et sa mise en œuvre.
- 5. Mise en œuvre de la charte :** la charte passe par la mise en place d'actions concrètes pour préserver et valoriser le paysage du territoire et par la création des fiches conseils. « Des axes de composition paysagère au niveau des quartiers et des palettes végétales ».
- 6. Suivi et évaluation :** il est important de suivre et d'évaluer régulièrement la mise en œuvre de la charte pour s'assurer de son efficacité et de son adaptation.

La mise en place d'une charte paysagère nécessite une concertation et une collaboration étroite entre les différents acteurs et tous les habitants de Clavette.

Stéphane BEAUPOUX
Adjoint délégué à l'environnement



La transition énergétique communale



La France s'est engagée à réduire les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) de son territoire pour une neutralité carbone en 2050.

Les communes font parties des 28% d'émetteurs de GES et doivent diminuer leurs consommations énergétiques au vu du Décret Eco-Energie Tertiaire. Les premiers résultats sont attendus pour 2030 et Clavette, avec près de 1200 m² de bâtiments communaux sur une même emprise foncière n'échappe pas à la Loi et a d'ores et déjà déclaré depuis 2022 ses consommations sur la plateforme numérique OPERAT en lien avec les services de la CDA.

En 2014 et 2015, la mairie a anticipé cette démarche en réalisant des travaux à l'école primaire pour le renforcement de l'isolation, l'abaissement des plafonds dans les classes et couloirs ainsi que le remplacement de l'éclairage existant par des dalles LED.

En 2030, nous devons réduire de 40% notre consommation d'énergie finale pour l'ensemble de notre parc. Dans la continuité des premiers travaux effectués, nous continuons en 2023 à l'amélioration énergétique des bâtiments en utilisant les différentes aides nationales mises à disposition des communes. Un audit des bâtiments sera également réalisé par un organisme indépendant afin d'évaluer les travaux les plus importants pour 2025, ainsi que le projet de renforcement de notre système de chauffage actuel au gaz au profit des énergies renouvelables (biomasse, solaire, géothermie, etc.).

Patrick COMBET
Responsable du service technique



Les petits loups toujours au rendez-vous



Cela fait plus de 11 ans que l'équipe des petits loups retrouve filles et garçons, pour l'initiation au football tous les samedis matin de 10h30 à 12h, même pendant les vacances scolaires (sauf Noël). Depuis toutes ces années on rencontre un grand succès, les enfants arrivent de partout.

C'est un grand plaisir de transmettre mes connaissances dans ce sport, mais aussi les bases de respect, la politesse entre enfants, et le matériel, etc.

Mon équipe et moi remercions la mairie de Clavette pour l'utilisation du terrain multisports.

N'hésitez pas à me contacter pour des informations supplémentaires.

Christophe VANPOUCHE,
coach et président des petits loups
06 16 48 81 79

Séances de sophrologie à la salle des fêtes de Clavette



Chaque lundi, hors vacances scolaires, de 10h30 à 11h30.

Séances ouvertes à tous, quel que soit votre âge et vos conditions physiques, les exercices peuvent être adaptés à chacun, dans la plus grande bienveillance, le non jugement et le respect de chacun.

1 heure pour soi (souvent même un peu plus!) pour apprendre à se calmer, à gérer son stress, pour mieux respirer, pour vivre pleinement... Un thème est proposé à chaque séance et vous pouvez venir librement à celles qui vous conviennent.

10 € la séance ou 90€ la carte de 10 séances, à utiliser quand vous le souhaitez (1^{ère} séance offerte).

Rejoignez-nous à tout moment de l'année! Essayez dès maintenant, et si vous êtes séduit(e), sachez que les séances ont lieu de septembre à juillet.

Renseignements au 06 65 17 46 35

www.annegroudev.com

Page Facebook : Anne Groudev

Sophrologue
Anne GROUDEV

Les enfants retrouvent le jardin avec la MAM Vos P'tites Canailles

Nous sommes assistantes maternelles et nous accueillons vos enfants de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Nous faisons des activités et des sorties dans le jardin, et aussi en voiture.

Vanessa, Cindy et Laëtitia



7 ans de Zumba à Clavette !

Pour la 7^e année consécutive, Sandrine anime sur Clavette le cours de Zumba ados/adultes. Cette ex-danseuse du Moulin Rouge, de formation classique et Modern'jazz, instructeur Zumba®Fitness, certifiée Animateur Loisir Sportif, vous attend avec enthousiasme et dynamisme à la rentrée de septembre 2023.

La signature de Sandrine pour cet enseignement :

Son expérience de danseuse professionnelle

Sa compétence de pédagogue

Son attachement à vous faire progresser

Sa qualité de chorégraphe

RDV le mardi 5 septembre de 19h45 à 20h45, à la salle des fêtes (chemin des Billettes) pour un cours d'essai gratuit.



Sandrine JUTTEAU

06 71 61 91 89

Facebook « Sandrine Fit Danse »

La mairie de Clavette recherche :

- Des associations intéressées pour occuper le terrain multisports, situé chemin de la Cave*.

- Des clubs de cartes intéressés pour jouer dans la salle des fêtes.

*Twirling bâton, Tai-chi, etc.



La fête du village le vendredi 14 juillet

Le spectacle prévu cette année sera animé par le Duo FX et Vinciane : accordéon, violon, clavier et chant. La capacité de Vinciane à rassembler et répondre à la demande de son public dans une énergie vive et joyeuse vous emmènera où vous le souhaitez.

La Fée des arts revient pour faire des sculptures de ballons si prisées par les enfants... Et les grands !

Toujours fidèles au poste : les huitres Fortuna avec également des moules et frites, et le foodtruck En K d'Fringale. Les MAM assistantes maternelles vous proposeront comme d'habitude des boissons ainsi que leur petits desserts maison. Notre nouveau pizzeria prendra vos commandes et les livrera sur les lieux de la fête.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la vie du village



Mai à Vélo et inauguration de la piste cyclable Clavette-La Jarrie



Dans le cadre de Mai à vélo, de nombreuses activités ont eu lieu ce 13 mai autour du thème proposé par l'Agglo. Cet événement s'est associé avec l'Association des Parents d'Élèves (APE) dont le carnaval avait cette année pour thème « Les vélos fleuris ».

Parmi les associations présentes : le Comité de Jumelage franco-allemand et le scrapbooking de Clavette, les associations voisines « Vive le vélo » de Saint Rogatien, « A Vélo sans âge », CARV 17, « La Roue Libre Jarrienne ». Une promenade était également proposée à la

ferme de Pommerou avec le Printemps des créateurs. Toutes ces animations, ainsi que les jeux et concours organisés par l'APE ont donné vie à cette journée très intense !

Parallèlement à cet événement, nous avons inauguré la piste cyclable tant attendue depuis plus d'un demi-siècle pour sécuriser nos collégiens en priorité et tout promeneur le long de la D108 sur le trajet Clavette-La Jarrie. Jean-François FOUNTAINE, Président de l'Agglo, David BAUDON, Maire de La Jarrie, et Sylvie GUERRY-GAZEAU ont coupé le ruban après avoir accompagné le cortège du carnaval depuis la place du Pressoir jusqu'au lieu de l'inauguration. Les collégiens invités personnellement ainsi que les élus et la population de cyclistes se sont dirigés ensuite vers le collège Françoise DOLTO où la municipalité de La Jarrie nous a accueillis très chaleureusement.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la vie du village

Découvrir votre village au gré de promenades ciblées sur la recherche d'un lieu particulier



Lors du dernier numéro du Tambour, nous vous avons proposé de chercher un « cartouche » révolutionnaire gravé dans une pierre du Chemin du Collège. Vous le trouverez dans la partie remontante vers le chemin de la Cure, légèrement haut, gravé avec l'un des noms utilisés à l'époque pour parler du mois de juillet.

Le cartouche que l'on vous propose aujourd'hui se trouve très haut sur un mur protégé de la rue du Grand Chemin. N'hésitez pas à vous photographier en dessous et nous envoyer le cliché sur infos@mairie-clavette.fr ou sur la page Facebook « Mairie de Clavette 17220 ».

Bonne découverte.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la vie du village



La jeune Louna JEAN, clavetaise de 18 ans, fait la fierté de ses parents

Louna a commencé la danse à l'âge de 3 ans et la vocation pour le music-hall ne l'a jamais quittée.

Elle s'est donc portée candidate au difficile concours d'entrée de l'INM (Institut National des Arts du Music-Hall) à Bordeaux pour un programme en alternance pluridisciplinaire de danse, de comédie et de chant.

Eh bien, après quelques semaines d'entraînement intensifié à la salle des fêtes de Clavette,

et malgré un petit accident de cheville, Louna a été sélectionnée 4^e sur 260 pour entrer dans cette prestigieuse école.

Toutes nos félicitations Louna et bonne route sur ton chemin de vie.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la vie du village





Clavette participe à La Rochelle Zéro Carbone !



Le 3 juin, dans le cadre de La Rochelle Zéro carbone, nous avons proposé une balade découverte autour des plantes sauvages et comestibles avec Mylène. Elle nous a ensuite fait découvrir et déguster des recettes autour d'un déjeuner hors norme et délicieux.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la vie du village

La balade d'Halloween

Le samedi 28 octobre, les Paroles vagabondes seront de retour pour vous faire frissonner au travers les chemins du village et des contes Halloween bien choisis à l'occasion de leur « Balade des six trouilles ».

Pensez à décorer vos façades pour envelopper chaque promeneur dans l'ambiance choisie.

Patrick QUINTIN
Responsable de la bibliothèque

Faites parler un arbre !

Après le succès des versions « Faites parler » (un livre, un tableau, un ustensile de cuisine, un vêtement...) lorsque la bibliothèque était à l'aise dans ses locaux, un nouveau souffle après COVID se fait ressentir. Vos bénévoles de la bibliothèque relancent cette aventure **le 29 septembre**, à 20h30 à la salle des fêtes, avec « Faites parler un arbre » !

Chacun écrit un petit texte en se mettant dans l'esprit, le vécu, la situation d'un arbre en général ou en particulier.

Vous pouvez également illustrer votre héros pour le partager en image avec les participants présents.

+ d'infos auprès de la bibliothèque :
05 46 35 33 13 et
bibliothequedeclavette@gmail.com

Patrick QUINTIN
Responsable de la bibliothèque



Concert à l'église

Le 18 novembre, l'église de Clavette accueillera le concert de harpe celtique électrique avec Magalie ZSIGMOND SAKURAZAWA. D'origine japonaise et hongroise, ce métissage lui donne un subtil équilibre dans les paradoxes que peuvent être silence et fougue, un goût de la profondeur et du cheminement intérieur. Atypique, poétique et puissant à la fois. Sa musique est une invitation au voyage dans le temps et l'espace.

Son parcours depuis l'âge de 10 ans commence par une médaille d'Or du conservatoire de Grenoble suivi d'un an à Boston aux Etats Unis pour étudier la harpe jazz où elle remporte le 1er prix de la compétition Pop and Jazz Harp Fest à Chicago. De 1993 à 1998, elle effectue des tournées internationales au Japon, en Israël, en Allemagne, en Chine, au Paraguay, à Eurodisney, au Sénat, sur l'Accro-Mâts de Rochefort, devant des requins à l'Aquarium de La Rochelle... Elle enchaîne les concerts en trio jazz et en solo dans les lieux les plus éclectiques et collabore avec de nombreux artistes.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la vie du village

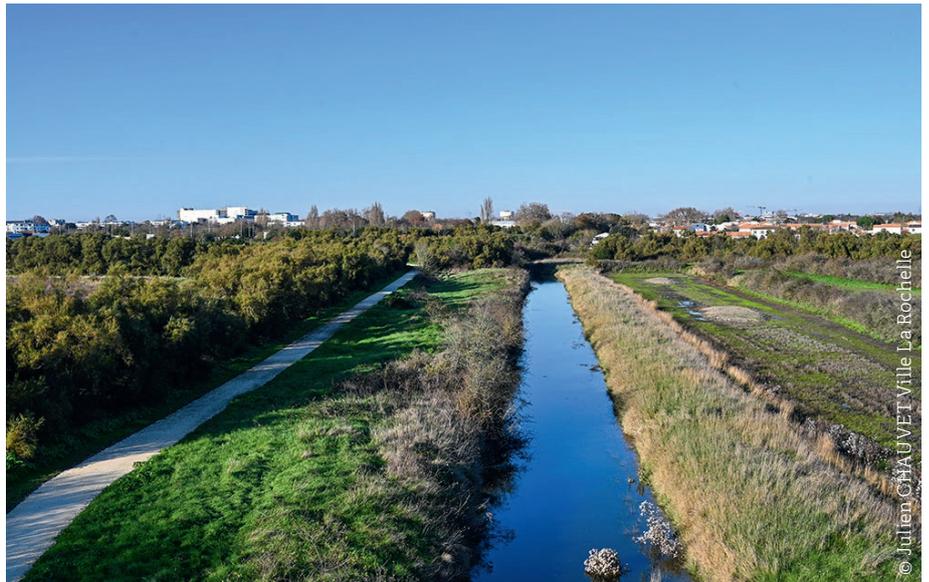
Le Marais de Tasdon

Connaissez-vous le Marais de Tasdon ?

Le Marais de Tasdon est situé sur d'anciens marais salants présents depuis le Moyen-Âge. Dans les années 70, il a été partiellement remblayé pour permettre la construction du quartier de Villeneuve les Salines, puis une renaturation a été réalisée récemment.

Le marais a une très grande importance pour l'écosystème. Il permet de réguler les flux d'eau douce et saumâtre (eau de mer et eau douce). Des ouvrages hydrauliques régulent les entrées et sorties d'eau, ainsi que la hauteur d'eau pour permettre à différents oiseaux, mammifères, poissons, batraciens, insectes, reptiles... de se reproduire, se nourrir et se camoufler en fonction de leur hauteur.

Une belle promenade à faire au départ du centre équestre de Villeneuve les Salines jusqu'à la gare.



© Julien CHAUUVET Ville La Rochelle

En savoir plus sur l'histoire du Marais : www.larochelle.fr/annuaires/projets/projet/marais-de-tasdon

Nathalie CONIL
Adjointe déléguée aux affaires scolaires

Le colibri 🎵🎵🎵



Notre environnement change et c'est souvent bien, on ne peut pas toujours vivre comme nos grands-parents.

Nous cherchons toujours à laisser à nos enfants un environnement aussi ouvert et heureux que celui dont nous avons hérité, même plus ou mieux...

C'est un peu ce qu'exprime la chanson de Laurent Voulzy « Le pouvoir des fleurs » : 🎵 Je m'souviens, on avait des projets pour la terre, pour les hommes comme pour la nature, faire tomber les barrières, les murs, les vieux parapets d'Arthur. Fallait voir, imagine notre espoir, on laissait nos cœurs au pouvoir des fleurs... changer le monde, changer les choses, avec des bouquets de roses... 🎵

Quand on est amoureux, quand on est heureux, pour faire plaisir à ceux

et celles qu'on aime et leur donner du bonheur souvent on offre des fleurs....

C'est aussi le signe d'un bel et gai environnement (fleurs, couleurs et nature éclatante)...

C'est quoi un environnement ? D'après le dictionnaire c'est un ensemble d'éléments naturels qui entourent un individu (humain, animal, végétal).

Pour être heureux il faut savoir s'entourer de belles choses qui réchauffent l'âme, de belles personnes, de belles plantes...

Voltaire a créé cette jolie expression populaire « Cultiver son jardin » - Pour l'auteur il s'agissait de laisser de côté les problèmes métaphysiques, lointains et trop complexes pour s'occuper de ce que l'on peut résoudre et mener une vie paisible comme est paisible un jardin.

En avançant dans la vie on fait évoluer notre environnement (notre entourage).

Même si dans nos choix on fait des minis erreurs, elles ont plus tard de vraies conséquences qui influencent notre vie. C'est l'effet papillon.

C'est un peu comme l'effet « boule de neige » mais moi je préfère l'effet papillon. Il est plus printanier comme l'est le colibri.

C'est toujours une question d'environnement, nous et le reste...

Benabar a une très belle chanson sur l'effet papillon : 🎵 Petite cause, grande conséquence... Petite chose, dégât immense... 🎵

Jacques Dutronc aussi a choisi son environnement 🎵 Monsieur le promoteur de grâce touche pas à mon jardin... 🎵

Pour Jean Ferrat l'environnement c'est 🎵 La femme est l'avenir de l'homme 🎵

Zaz aussi 🎵 Je VEUX de l'amour, de la joie, de la bonne humeur, c'est pas votre argent qui fera mon bonheur 🎵

Renaud rêve de 🎵 S'asseoir sur un banc 5 minutes avec toi 🎵

Yves Duteil : 🎵 Prendre un enfant par la main et l'emmenner vers demain 🎵

L'environnement, c'est notre responsabilité et notre espoir de vie meilleure.

Vivons heureux et entourés de nature.

Savez-vous que le colibri ne vit qu'au milieu de la végétation et dans un milieu où l'environnement est équilibré, sans pollution ?

Gilles GAZEAU





Formation contre certaines violences

Dans le cadre de la prévention de la délinquance et de la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intra familiales, des ateliers de self-défense physique et verbal vont démarrer dans les collèges de l'agglomération de La Rochelle et notamment dans le collège Françoise Dolto à La Jarrie.

Si vous êtes témoins ou sensibles à cette question, n'hésitez pas à contacter la mairie de Clavette au 05 46 35 81 57 ou à infos@mairie-clavette.fr (l'anonymat est garanti).

Catherine NEUVIAL
Vice-Présidente du CCAS

Halte-garderie : La Ribambelle à La Jarrie propose un nouveau service



Vous recherchez un accueil occasionnel de votre enfant à partir de 4 ans ? Le multi-accueil La Ribambelle est fait pour vous !

Horaires : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Contact : 05 46 00 87 00 / multiaccueil@sivomdelaplainedaunis.fr

Vers de nouvelles mesures de protection du captage d'eau potable des Mortiers



Le captage est à l'arrêt depuis janvier 2021. Une concentration trop forte en pesticides a été signalée par l'Agence Régionale de Santé.

Depuis juillet 2021, date à laquelle l'Agglomération est devenue propriétaire du site, des analyses sont pratiquées chaque semaine. « Ces analyses hebdomadaires n'ont révélé aucune nouvelle pollution ».

La CDA veut agir sur l'environnement autour du captage. Ce qui pourrait prendre deux à trois ans.

Pour cela une étude préalable à la révision des périmètres de protection est en cours. Financée par l'Agence de l'Eau

Loire Bretagne, elle a pour objectif de mettre à jour les données existantes sur le captage et ses périmètres.

Mandatée par le Préfet dans sa mission de protection de l'environnement, une hydrogéologue est au travail depuis plusieurs mois pour analyser le cycle de l'eau sur Clavette, les sols et les risques. Cela permettra de définir la zone de protection rapprochée et les mesures nécessaires.

Un diagnostic complet du forage, un diagnostic agricole et la qualité de l'eau sur des puits ou forages sur le secteur.

■ 2022 : Prélèvements d'échantillons d'eau sur des puits ou forages sur Clavette

■ Janvier 2023 : Diagnostic agricole et environnemental

■ Mars 2023 : Simulation du transfert de polluants vers les ressources en eau

Quels sont les moyens de protection du captage ?

Un renforcement des contrôles sur les zones qui ne doivent pas être traitées aux pesticides.

L'achat des terres agricoles autour du captage, afin de le « sanctuariser ». Un rachat qui passera au préalable par la modification du périmètre de protection du site via une déclaration d'utilité publique.

Dernière mesure à laquelle réfléchissent les services de l'Agglo : « le classement des fossés qui interdirait d'utiliser des pesticides 10 mètres de part et d'autre de chaque fossé ».

Mesures nécessaires pour garantir l'avenir. En attendant, le captage n'a toujours pas été remis en fonction par l'Agglomération.

Stéphane BEAUPOUX
Adjoint délégué à l'environnement

Clavette Pizz remplace Kiki Pizz



Jonathan AUBERT, artisan pizzaiolo expérimenté depuis 7 ans, vous propose des pizzas faites avec la pâte « maison ».

Le même numéro de téléphone pour vos commandes : 05 46 35 13 97

La même adresse : 36 bis rue du Grand Chemin

De nouveaux horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi :
11h30 – 14h et 18h30 – 21h30
- Vendredi et samedi :
11h30 – 14h et 18h30 – 22h
- Dimanche :
18h30 – 22h

Livraisons possibles les vendredis, samedis et dimanches soir.
Nous souhaitons donc la bienvenue à Jonathan pour cette nouvelle aventure et sommes persuadés qu'il saura régaler les papilles de nos habitants.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la vie du village

**L'heure
CIVIQUE**
charentaise-maritime

Projet citoyenneté : l'Heure Civique

Depuis un an, le dispositif de l'Heure Civique s'implante en Charente-Maritime. Il a été mis en place par Sylvie MARCILLY, Présidente du Département et par Alexandre GRENOT, Vice-Président.

Aujourd'hui l'Heure Civique s'est largement développée dans le département puisque 95 communes y ont adhéré et 2800 volontaires se sont inscrits. Plus de 3 100 Heures Civiques ont déjà été recensées (toutes n'ont pas été identifiées).

Les actions menées dans le cadre de l'Heure Civique sont extrêmement diversifiées allant des visites en maison de retraite, jusqu'à l'aide aux devoirs, en passant par la lutte contre l'isolement, le nettoyage des mauvaises herbes ou l'aide à l'organisation d'événements municipaux.

Cette dynamique concerne tous les publics.

+ d'infos sur : lheurecivique.charente-maritime.fr

Si ce projet vous motive, contactez-nous au 05 46 35 81 57.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la vie du village



Hélo : L'eau Publique Rochelaise

Historique :

Jusqu'à présent, quatre systèmes étaient en place. La Ville de La Rochelle est autonome en eau et fournit par une régie municipale depuis 1864. Châtelailon a une délégation de service public avec la SAUR. Les 26 autres communes sont gérées par Eau 17, le syndicat des eaux de Charente-Maritime. Au sud, la distribution de l'eau se faisait par la RESE, le service d'exploitation d'Eau 17. Au nord, les 14 autres communes étaient alimentées par la SAUR.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la gestion de l'eau potable est directement assurée par les services de l'Agglomération de La Rochelle.

Enfin un peu de clarté dans les tarifs de l'eau sur l'agglomération de La Rochelle !

Eau potable :

La Communauté d'Agglomération a fait le choix d'une gestion en régie directe de l'eau potable pour l'ensemble de son territoire et a lancé Hélo le 22 mars, une marque inédite pour une eau du robinet qu'il s'agit de valoriser, cette eau est distribuée auprès de 75 000 abonnés (seuls les habitants de Châtelailon-Plage sont encore alimentés via le secteur privé) de la régie communautaire. Tous les tarifs ont ainsi été unifiés sur le territoire et comprennent désormais une part fixe (un abonnement à 5,50 euros par an) et une part variable (le prix de l'eau au m³).

Incitative, elle évolue en fonction des consommations.

Hélo est aussi un service public unique qui propose à ses abonnés une plateforme en ligne permettant aux abonnés (celles et ceux qui reçoivent une facture directement de l'Agglomération) de créer un espace client pour faciliter toutes les démarches : paiement, suivi de consommation, réclamation...

helo.agglo-larochelle.fr

Un accueil physique pratique :

rue Anita Conti à Périgny avec un accueil en journée continue de 8h30 à 17h du lundi au vendredi.

Par courrier :

Service Hélo – Gestion des Abonnés, Communauté d'Agglomération de La Rochelle, 6 rue Saint-Michel CS 41287, 17086 La Rochelle Cedex 02

Par courriel :

eau.abonnes@agglo-larochelle.fr

Par téléphone :

05 46 51 79 90

+ d'infos sur :

www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/eau-potable

Stéphane BEAUPOUX
Adjoint délégué à l'environnement



Devenir accueillant familial

Vous recherchez un métier solidaire et avez du temps à consacrer aux autres ? Ouvrez votre porte à une personne âgée ou un adulte handicapé et devenez accueillant familial



Comment devient-on accueillant familial ?

- Vous devez obtenir l'agrément de la Présidente de la Charente-Maritime délivré sous conditions,
- Aucun diplôme n'est exigé

+ d'infos sur charente-maritime.fr/emploi-insertion/metier-daccueillant-familial

05 46 31 73 36 / 05 46 31 73 32 / da-esms@charente-maritime.fr

Catherine NEUVIAL
Vice-Présidente du CCAS

La Renaudière et ses commerces... ou son commerce

Une nouvelle information vient de se confirmer, ce sera une supérette type « Coop » qui occupera le coin boutiques. Ouverture fin 2024.

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette



Locations saisonnières : obligations déclaratives

Vous souhaitez proposer une location saisonnière sur Clavette ?

1^{er} cas : Vous louez votre résidence principale dans la limite de 120 jours par an ou votre résidence secondaire pour des périodes inférieures à 3 mois consécutifs par an.

2^e cas : Vous envisagez de transformer un garage ou un local en meublé de tourisme ?

- Sollicitez une autorisation d'urbanisme pour un changement de destination d'un garage ou d'un local, une modification de façade, etc sur le site demarches-urbanisme.agglo-larochelle.fr
- Vérifiez le nombre de places de stationnement réglementaire précisés au sein du PLUi, soit 2 places supplémentaires pour chaque logement créé en complément de l'habitation principale. Attention : en cas de suppression d'un garage, il y a obligation de retrouver la place de stationnement supprimée sur la parcelle concernée dans le respect du nombre de places réglementaires précisées au sein du PLUi
- Prévoir la gestion des déchets sur votre compte déchets, dans vos poubelles

3^e cas : Vous souhaitez diviser un logement en plusieurs meublés de tourisme ?

- Déclarez les nouveaux logements créés en déposant une déclaration préalable de travaux sur le site demarches-urbanisme.agglo-larochelle.fr



- Y indiquer le nombre de places de stationnement créées (obligation de 2 places supplémentaires par logement créé en complément de l'habitation principale)
- Prévoir la gestion des déchets sur votre compte déchets, dans vos poubelles et pour tout bâtiment comportant plus de 3 logements, y faire figurer la création d'un local dédié au stockage des déchets

Dans tous les cas :

- Déclarez votre bien en tant que meublé de tourisme sur le site declaloc.fr
- En tant que propriétaire d'un bien touristique marchand, vous avez l'obligation de collecter et de reverser la taxe de séjour à la collectivité : agglo-larochelle.taxesejour.fr

La Maison de Rosalie

Selon la dernière enquête nationale prénatale menée par le ministère des Solidarités et de la Santé, en France, 1 femme enceinte sur 20 vit seule sa grossesse et 1,5 % n'ont pas de logement stable. Pour beaucoup d'entre elles, cette solitude est une souffrance qui se vit dans l'isolement, la culpabilité, la précarité, voire l'exclusion.

Vous êtes enceinte :

Tout ne se passe pas comme vous l'aviez rêvé, prévu ou imaginé...

Vous avez des questions plein la tête, vous avez besoin d'écoute et peut-être aussi besoin d'aide.

N'hésitez pas à contacter

La Maison de Rosalie
au 07 65 16 63 85 ou
association@maisonderosalie.fr



Catherine NEUVIAL
Vice-Présidente du CCAS

agenda

JUIN

● **Balade découverte des plantes sauvages et comestibles**

samedi 3 juin, 10h
place du Pressoir

● **Histoires pour les petites oreilles**

mercredi 7 juin, 11h
école Pierre Perret

● **Concours de pétanque**

samedi 10 juin, 13h30

terrain multisports

● **Concert de Just For**

samedi 10 juin, 19h45

terrain multisports

● **Cabaret Toumback**

vendredi 23 juin

place du Pressoir

● **Kermesse**

samedi 24 juin

terrain multisports

JUILLET

● **Fête du village**

vendredi 14 juillet

place du Pressoir

SEPTEMBRE

● **Histoires pour les petites oreilles**

mercredi 6 septembre, 11h

école Pierre Perret

● **Faites parler un arbre**

vendredi 29 septembre, 20h30

salle des fêtes

OCTOBRE

● **Histoires pour les petites oreilles**

mercredi 4 octobre, 11h

école Pierre Perret

● **Octobre rose**

dimanche 22 octobre

comité des fêtes

● **Contes des 6 trouilles**

samedi 28 octobre

place du Pressoir

NOVEMBRE

● **Histoires pour les petites oreilles**

mercredi 8 novembre, 11h

école Pierre Perret

● **Concert de harpe**

samedi 18 novembre

église

● **Repas des aînés**

dimanche 19 novembre, 12h

salle des fêtes

DÉCEMBRE

● **Histoires pour les petites oreilles**

mercredi 6 décembre, 11h

école Pierre Perret

● **Fête de Noël**

dimanche 17 novembre

salle des fêtes

NUMÉROS UTILES

SERVICES

Accueils de loisirs :

• AFR Bourgneuf.....	05 46 55 01 83
• La Jarrie.....	05 46 35 84 11
• CS Dompierre sur Mer - Sainte Soulle.....	05 46 35 38 97
• Centre de Cheusse (+ 6 ans).....	05 46 55 09 80
Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale { (jour).....	06 70 80 88 91
Assistante de vie et socio-esthéticienne { (nuit).....	05 46 41 32 32
Valérie HIOT.....	06 22 17 54 31
Assistante sociale.....	05 17 83 44 60
Association d'aide à l'emploi.....	05 46 27 53 07
.....	05 46 35 92 52

Cabinet infirmier :

• Mylène VALERIUS.....	07 85 55 57 01
Cabinet masseurs-kinésithérapeutes D.E.....	05 46 67 37 62
• Tuong Vi TRAN, Thibaud RAVET et Antoine DELETANG)	
CDA La Rochelle.....	05 46 30 34 00

Centre Départemental d'Informations

Jeunesse.....	05 46 41 16 36
Collège La Jarrie.....	05 46 35 90 54
Conciliateur de justice.....	06 84 40 36 47
Déchèterie.....	08 00 53 58 44
École de Clavette.....	05 46 35 33 53
École de Montroy.....	05 46 55 07 56
Gendarmerie La Jarrie.....	05 46 35 80 06
Mission locale.....	05 46 27 65 20
Multi-accueil La Ribambelle (La Jarrie).....	05 46 00 87 00
PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes).....	05 46 01 97 69
Presbytère d'Aigrefeuille.....	05 46 35 51 01
Protection Civile de Charente-Maritime.....	06 52 49 84 34
Relais Petite Enfance (La Jarrie).....	05 46 00 87 02
SIVOM de la Plaine d'Aunis.....	05 17 67 15 10
Taxi de Clavette.....	06 84 75 69 64
UDAF (médiation familiale).....	05 46 28 36 00

ASSOCIATIONS

ACCA (Association de chasse).....	06 61 59 20 78
Association de jumelage franco-allemand.....	05 46 35 91 10
Association des Parents d'Élèves.....	
Clavette-Montroy.....	06 08 93 36 86
Comité des fêtes.....	06 19 26 69 80
Les Petits Loups (football 3/6 ans).....	06 16 48 81 79
Maison d'Assistants Maternelles.....	
Vos P'tites Canailles.....	06 19 66 26 47

COMMERÇANTS / ARTISANS

Arroscope (piscine, arrosage).....	05 46 34 30 80
Boulangerie L'Épi Gourmet.....	05 46 35 00 01
Chambres d'hôtes « La Collégiale ».....	06 87 68 49 12
Clavette Pizz.....	05 46 35 13 97
Coiffeuse à domicile Corinne MARTIN.....	06 89 94 32 06
Coiffeuse à domicile L'Art d'une coupe.....	07 68 34 42 11
Coiffeuse Lu'Ni Coiff (salon).....	09 53 86 31 85
Coudreau Agencement (rénovation).....	06 49 10 89 03
Dandonneau Dominique (primeur).....	05 46 67 50 49
Easy Permis (auto-école).....	06 88 46 98 78
Enfant Eco-Chic.....	06 40 91 62 97
In'Pose.....	06 09 26 16 72
Isabelle Orsini « Ressource et Bien-Être ».....	06 28 04 41 47
JBG (réparation navale).....	06 62 26 21 93
La Cuillère d'Olives (traiteur oriental).....	05 16 49 05 36
La Ferme de Pommerou (salle de réception, ranch).....	06 33 17 00 19
Le café de la Paix.....	05 46 35 87 17
L'Échappée Deuche (visites touristiques).....	06 10 80 77 53
L'O-Ré du Bois (menuisier).....	06 75 57 02 12
Noël Climatisation.....	07 49 43 00 01
Sarl Freddy MARTIN.....	06 07 24 69 36
Vincent Sport Santé.....	06 99 46 02 99

Cette liste n'est pas exhaustive, merci de nous signaler tout complément ou modification

MAIRIE DE CLAVETTE

Lundi..... 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mardi..... 8h30-12h00

Mercredi..... 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Jeudi..... 8h30-12h00

Vendredi..... 8h30-12h00 et 13h30-16h30

05 46 35 81 57

infos@mairie-clavette.fr

www.clavette.fr



Mairie de Clavette 17220



PanneauPocket Clavette



Mairie Clavette

Bulletin municipal de Clavette • Dépôt légal : ISSN 1274-7696-X • Directrice de publication : Sylvie Guerry-Gazeau

Imprimerie iro 05 46 30 29 29 - www.iro-imprimeur.com

PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

) www.clavette.fr (